

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019**

**DELIBERATION N°2019.00068**

**PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS NATURALISTES LPO ET FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE) RELATIF A L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2019**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 28 février 2019

Nombre de membres en exercice : 69

Nombre de présents : 55

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 55

**Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Claude LIOGIER, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

**Membres titulaires absents excusés :**

Mme Nicole AUBOURDY, M. Bernard BONNET, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Annie GREGOIRE, Mme Delphine JUSSELME, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, M. Pascal MAJONCHI, M. Yves MORAND, M. Marc PETIT, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK, M. Gérard TARDY

**Secrétaire de Séance :**  
M. Marc CHASSAUBENE

Le 19 mars 2019

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20190307-D20190006810-DE

DATE D'AFFICHAGE :20190319

## **DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 07 MARS 2019**

### **PARTENARIAT AVEC LES ASSOCIATIONS NATURALISTES LPO ET FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE) RELATIF A L'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE L'ANNEE 2019**

#### **1- L'association FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT (FNE)**

FNE est une association reconnue d'utilité publique depuis le 21 juin 1984. FNE Loire est agréée par les Ministères de l'Ecologie et du Développement Durable depuis le 11 février 1988, de l'Education Nationale le 1er janvier 1996 et par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDCS) depuis le 19 avril 2014. FNE Loire fédère une vingtaine d'associations du département.

La fédération joue un rôle essentiel d'information et sensibilisation auprès de tous les publics. FNE fédère plus de 3500 associations de protection de la nature et de l'environnement en France et regroupe près de 1 000 000 de membres actifs.

FNE Loire dispose d'une capacité d'expertise du fait de l'existence de ces réseaux et de leur animation. Elle est de ce fait un partenaire de Saint-Etienne Métropole depuis sa création.

Comme chaque année, dans le cadre de nos politiques métropolitaines, il est proposé de subventionner l'association FNE pour conduire les actions suivantes.

#### **Axe 1- Sensibilisation des publics à l'écocitoyenneté**

- Organisation d'ateliers éco-citoyens dans les communes
- Accompagnement des écoles volontaires engagées dans La démarche « Ecole écocitoyenne et son quartier »  
FNE Loire proposera un appui technique et pédagogique pour la sensibilisation à la thématique choisie et à la mise en œuvre de réalisations concrètes sur sollicitation des établissements engagés (création de potager, mare, hôtel à insectes...)  
Cette démarche s'organise autour d'un partenariat fort réunissant le service Sensibilisation de Saint-Etienne Métropole, l'Education Nationale et FNE Loire.
- Poursuite de la démarche de sensibilisation des organisateurs d'événements
- FNE accompagnera Saint-Etienne Métropole dans l'animation de séances de sensibilisation auprès de différents publics.

#### **Axe 2- La connaissance et la sensibilisation aux enjeux de la biodiversité**

- Préparation de supports pédagogiques dans le cadre des modules de formation/sensibilisation en direction des agents opérationnels de Saint Etienne Métropole et de retours d'expérience

- Réduction de l'utilisation des phytosanitaires sur les 3 bassins versants :
- Plan de gestion de la Réserve Naturelle des Gorges de la Loire (participation au plan d'animation et de communication)
- Poursuite de la connaissance et la diffusion des enjeux de biodiversité  
Les ABC (Atlas de Biodiversité Communal) seront réalisés sur trois communes volontaires, l'objectif est d'associer les habitants à la connaissance et à la préservation de la biodiversité de proximité en les rendant acteurs sur leurs communes  
FNE animera une démarche de progrès « territoires engagés biodiversité et ville durable » basée sur la valorisation des actions entreprises dans les communes et par ses acteurs en vue d'une labellisation.

Les thématiques retenues sont multiples et répondent à la carte aux engagements souhaités par les parties prenantes (Pollution lumineuse, concours « Jardiner au naturel » Zéro phyto, Gestion différenciée et accueil de la biodiversité, Lutte contre l'imperméabilisation, Eco-événement, Plan de gestion raisonné des espèces exotiques envahissantes, Sensibilisation habitants/élus/services techniques, restauration bio, mobilisation citoyenne....)

Finalités :

- Valoriser et promouvoir l'existant et échanger autour de dynamiques,
- L'objectif à terme étant de valoriser les actions entreprises et leur donner plus de visibilité en vue d'éventuels appel à projet et enrichir à terme le site web SEM'AP verte et bleu,
- Situer les "territoires engagés" sur l'ensemble du territoire et les actions associées (fiches de synthèse pédagogiques).

**Compte tenu de l'intérêt métropolitain des actions ci-dessus décrites et initiées par l'association, Saint-Etienne Métropole décide de subventionner la FNE Loire à hauteur de 46 800 euros pour 2019.**

Ces subventions seront inscrites sur l'exercice budgétaire 2019 au budget cadre de vie et développement durable pour un montant de 43 000 € et au budget rivières pour un montant de 3 800 €.

## **2- La Ligue pour la protection des Oiseaux (LPO)**

La Ligue pour la protection des oiseaux LPO est la première association de protection de la nature en France avec plus de 45 000 adhérents, elle s'appuie sur un réseau national dynamique et structuré par des délégations régionales et départementales telle que celle de la Loire. La LPO est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Ses objectifs sont la protection, la sauvegarde et la valorisation des oiseaux et de leurs milieux naturels.

**En 2019**, la LPO propose, à son initiative, de conduire les actions suivantes, et sollicite Saint Etienne Métropole dans la réalisation de ces projets.

### **Axe 1 – Connaissance et valorisation de la biodiversité locale**

- Programme d'accompagnement des collectivités en faveur de la prise en compte de la biodiversité

Il est notamment proposé de monter un projet de sciences participatives sur les jardins privatifs support de biodiversité notamment en zone urbaine. Un "accompagnement-conseil" sera donné aux habitants pour aménager, mieux gérer leur jardin...

- Expertise en matière de renaturation des cours d'eau

## **Axe 2 - Sensibilisation des publics à l'écocitoyenneté**

- Réaliser des inventaires écologiques (faune et flore) afin de disposer d'un état initial homogène sur le territoire et le plus complet possible.  
Les ABC (Atlas de Biodiversité Communal) seront réalisés sur trois communes volontaires, l'objectif est d'associer les habitants à la connaissance et à la préservation de la biodiversité de proximité en les rendant acteurs sur leurs communes.
- Contribuer aux modules de formation/sensibilisation en direction des agents opérationnels de Saint Etienne Métropole

La FRAPNA et la LPO participeront aux réunions de concertation et à la production de données naturalistes afin de contribuer à la stratégie métropolitaine en matière de biodiversité dont l'axe Biodiversité/Agriculture via le Projet agro-environnemental et climatique (PAEC).

Les deux associations enverront chaque mois à Saint-Etienne Métropole une proposition d'article court avec illustration pouvant valoriser les actions mises en œuvre ou accompagnées par l'agence sur le site [www.tousacteursduclimat.fr](http://www.tousacteursduclimat.fr) et le WEB SIB du Contrat vert et bleu intitulé « SEM'Ap verte et bleue ».

**Compte tenu de l'intérêt métropolitain des actions initiées par l'association ci-dessus décrites, Saint-Etienne Métropole décide de subventionner la LPO à hauteur de 16 800 € pour 2019.**

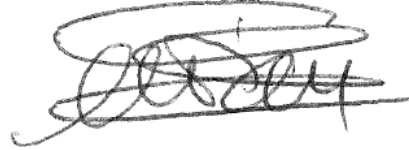
Ces subventions seront inscrites sur l'exercice budgétaire 2019 au budget cadre de vie et développement durable pour un montant de 13 000 € et au budget rivières pour un montant de 3 800 €.

### **Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :**

- **autorise le versement de ces subventions aux associations suivantes pour un montant de 46 800 euros à FNE, et pour un montant de 16 800 euros à la LPO pour l'année 2019,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions de partenariats afférentes à ces demandes de subventions,**
- **la dépense correspondante sera imputée au chapitre 65 du budget Développement durable de l'exercice 2019.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,  
Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaël Perdriau', written in a cursive style with a large loop at the top.

Gaël PERDRIAU